

**VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES SUR LIQUIDATION JUDICIAIRE ET SUR REITERATION DES ENCHERES - EN UN SEUL LOT**  
au plus offrant et dernier enchérisseur et à l'expiration du temps réglementaire par  
devant le Tribunal Judiciaire de VERSAILLES, au Palais de Justice, 5, Place André Mignot

**L'ADJUDICATION AURA LIEU LE MERCREDI 26 MARS 2025 À 9H30**

**DANS UN IMMEUBLE DELABRE sur RDC,  
SOUS-SOL et Elevé sur 4 Etages (LIBRE)**

**Dangereux, avec des fissures multiples sur  
les murs et plafonds et risque d'écroulement**  
**3 APPARTEMENTS (2<sup>ème</sup>, 3<sup>ème</sup> et 4<sup>ème</sup> étage)**

**A PARIS (75002)**

**14 Rue Feydeau et 2 Rue des Panoramas  
A l'angle de ces deux voies**

**A LA REQUETE DE :** La SELARLU ML CONSEILS représentée par M<sup>e</sup> Cosme  
ROGEAU, société d'exercice libéral à responsabilité limitée, immatriculée  
au RCS de VERSAILLES sous le N° 818 851 925, dont le siège est sis 26  
rue Hoche 78000 VERSAILLES, es-qualité de Liquidateur de :

Fonction à laquelle elle a été désignée par jugement du Tribunal Judiciaire  
de Versailles, chambre des procédures collectives, le 24/01/2022.

Ayant pour Avocat constitué M<sup>e</sup> Elisa GUEILHERS, membre de la  
SELARLU ELISA GUEILHERS AVOCAT, Avocat au Barreau de VERSAILLES.

Il sera procédé après l'accomplissement des formalités prescrites  
par la loi, à la date sus-indiquée, au Tribunal Judiciaire de  
VERSAILLES, à la vente au plus offrant et dernier enchérisseur,  
des biens et droits immobiliers dont la désignation suit :

Dans un ensemble immobilier situé sur la Commune de PARIS  
(75002), 14 rue Feydeau, et 2 rue des Panoramas, à l'angle de ces deux  
voies, élevée sur caves d'un rez de chaussée, de trois étages et d'un  
quatrième étage mansardé, figurant au cadastre sous les références  
suivantes : Section AG N° 107 pour une contenance de 37ca.

**Désignation du bien suivant acte de M<sup>e</sup> Albert COLLET, Notaire  
associé à PARIS (75016), le 5/05/1982 dont une copie a été publiée  
au 1<sup>er</sup> bureau du Service de la Publicité Foncière de PARIS, le  
18/05/1982, Volume 4227 N°15, pour en avoir fait l'acquisition de :**

**LE LOT N° 3 :** Dans le bâtiment A, au 2<sup>ème</sup> étage, escalier unique,  
deux pièces à usages de bureau et water-closets. Et les 199  
/ 1.000<sup>èmes</sup> des parties communes générales de l'immeuble -

**LE LOT N° 4 :** Dans le bâtiment A, au 3<sup>ème</sup> étage, escalier unique,  
un logement comprenant deux pièces avec coin cuisine, salle  
d'eau avec water-closets. Et les 169 / 1.000<sup>èmes</sup> des parties  
communes générales de l'immeuble -

**LE LOT N° 5 :** Dans  
le bâtiment A, au 4<sup>ème</sup> étage mansardé, escalier particulier, un  
logement comprenant une grande pièce avec coin cuisine, salle  
d'eau, water-closets, placard, palier et escalier d'accès. Et les  
138 / 1.000<sup>èmes</sup> des parties communes générales de l'immeuble.

**Désignation du bien suivant Procès-verbal descriptif établi par la S.C.P.  
JD & ASSOCIES, Huissiers de Justice à PARIS (75) en date du 7/12/2022 :**

Un immeuble délabré, dangereux, avec des fissures multiples  
sur les murs et plafonds et risque d'écroulement : Au rez de  
chaussée : hall d'entrée avec escalier en très mauvais état  
donnant accès aux quatre paliers avec des fissures multiples  
sur les murs et plafonds, local techniques avec des compteurs  
électriques - Au 2<sup>ème</sup> étage : un appartement délabré avec pièce  
principale et W.C - Au 3<sup>ème</sup> étage : un appartement délabré avec  
entrée, pièce type cuisine - Au 4<sup>ème</sup> étage : un appartement  
délabré impossible d'accès du fait de son caractère dangereux  
et des effondrements de la structure.

**État descriptif et règlement de copropriété :**

L'ensemble immobilier sus désigné a fait l'objet d'un état  
descriptif et d'un règlement de copropriété reçu par M<sup>e</sup> Albert  
COLLET, Notaire associé à PARIS (75016), le 7/04/1982 dont  
une copie a été publiée au 1<sup>er</sup> bureau du Service de la Publicité  
Foncière de PARIS, le 1<sup>er</sup>/06/1982, Volume 4247 N° 17.

Lesdits biens plus amplement décrits dans un procès-verbal  
de description établi le 7/12/2022.

**MISE à PRIX : 100 000 €**

Outre les charges, clauses et conditions résultant du cahier des conditions de vente.

**avec faculté de baisse d'un quart puis d'un tiers jusqu'à provocation d'enchères**

**Le bien ayant été précédemment vendu à la somme de 930.000,00 € à l'audience de réitération des enchères du 15 mai 2024**  
**NOTA :** Les enchères ne peuvent être portées que par un Avocat inscrit au Barreau de VERSAILLES.

Se munir de documents justifiant l'état civil et le régime matrimonial, le cas échéant. Une consignation préalable est obligatoire dont le  
montant est fixé à **10 000 €** en un chèque de banque libellé à l'ordre du **BATONNIER SEQUESTRE**, outre une somme pour faire face aux frais  
et émoluments dont le montant sera indiqué par l'Avocat. Fait et rédigé à VERSAILLES, le 21 janvier 2025 par M<sup>e</sup> Elisa GUEILHERS Avocat.

**S'adresser pour les renseignements :** 1°) au Cabinet de Maître Elisa GUEILHERS, rédacteur du cahier des conditions  
de vente et dépositaire d'une copie, 21 rue des Etats Généraux à VERSAILLES - 78000 - Tél. **01.88.60.37.37**

2°) au Greffe du Juge de l'Exécution du Tribunal Judiciaire de VERSAILLES, où le cahier des conditions de vente peut être consulté.

**VISITES SUR PLACE LE : 17 MARS 2025 DE 9H30 À 11H30 ET DE 14H À 16H**